

DEC 19 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

LA PROLIFÉRATION DES MISSILES BALISTIQUES

par Marie-France Desjardins

À l'heure où la course aux armements entre les superpuissances change d'orientation et où les perspectives d'un ralentissement semblent se concrétiser, la collectivité internationale prend conscience des dangers grandissants allant de pair avec une concurrence qui, dans le domaine des armements, se poursuit depuis longtemps, avec toujours autant d'intensité: la prolifération des missiles balistiques.

Des engins balistiques sont «vendus» au tiers-monde depuis le début des années 1960, mais il n'y a pas très longtemps que, divers faits nouveaux aidant, on s'inquiète un peu partout de leur omniprésence dans le monde.

Au cours des huit ans qu'a duré la guerre entre l'Irak et l'Irak, environ 1 000 missiles balistiques ont été lancés, soit le plus grand nombre jamais mis à feu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1988, l'Arabie saoudite s'est procuré des engins balistiques chinois d'une portée supérieure à 2 500 kilomètres. Cela confirmait que certains fournisseurs étaient tout disposés à effectuer des transferts de plus en plus nombreux de systèmes d'armes perfectionnés, sans se soucier des conséquences possibles pour la stabilité stratégique des régions touchées. À la fin des années 1980, on était déjà plus conscient de l'ampleur des efforts déployés partout dans le monde pour acquérir et produire des missiles. On sait qu'environ vingt-cinq pays du tiers-monde cherchent à se doter de missiles perfectionnés et que beaucoup éprouvent des difficultés dans leurs relations politiques et militaires avec d'autres États. En outre, certains essaient d'acquérir des armes nucléaires, et plusieurs sont déjà munis d'engins de guerre chimiques. On craint donc que des pays voient dans les missiles balistiques le moyen tout indiqué pour lancer des armes de destruction massive, y compris des charges nucléaires, chimiques et biologiques, et qu'ils recourent effectivement à ces vecteurs dans ce but.

La seule démarche multilatérale prise pour endiguer la prolifération des missiles balistiques l'a été en 1987, quand sept des principaux pays industrialisés ont adopté des lignes directrices communes sur les

exportations du savoir-faire et des matériels relatifs aux missiles. Aux dires de nombreux observateurs, cependant, cet effort de la onzième heure déployé pour enrayer la prolifération des missiles risque d'arriver trop tard et d'être insuffisant.

LES MISSILES BALISTIQUES

L'expression «missile balistique» est fréquemment employée dans les documents traitant de la défense et de la limitation des armements, mais il n'existe en fait à cet égard aucune définition précise acceptée de tous. De nombreuses définitions présentent cependant des éléments communs, à savoir: c'est un véhicule non piloté et autopropulsé qui fond vers sa cible en suivant une trajectoire balistique, c'est-à-dire une trajectoire le long de laquelle seules la pesanteur et les forces atmosphériques influent sur la chute de l'engin. Les missiles balistiques sont mus par des moteurs-fusées, et ceux qui ont une longue portée traversent l'espace extra-atmosphérique. Beaucoup de ces engins sont téléguidés, et la plupart ont une portée supérieure à quarante kilomètres. Ces missiles peuvent emporter des explosifs classiques, des agents chimiques ou biologiques, ou encore des têtes nucléaires.

Il existe aujourd'hui au moins dix types de missile balistique, et quelque quinze pays mènent activement des recherches sur plus de vingt catégories d'engins (que ce soit des missiles des nouvelles générations, des systèmes modifiés, ou des engins d'un autre type). Les caractéristiques techniques de ces appareils varient énormément. La portée de ces derniers va de quarante kilomètres (en deçà de cette distance, on parle plutôt de roquettes d'artillerie) à plus de 2 000 kilomètres.¹ Un écart tout aussi vaste existe quant au degré de précision des missiles, lequel est mesuré en fonction de l'«écart circulaire probable», ou ECP.² Les missiles que les pays du tiers-monde se procurent ont divers degrés de précision (l'ECP étant de 300 à 4 000 m) et emportent aussi des charges utiles pesant de 100 à plus de 2 000 kg.